



COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, le 28 juillet 2026,

Photovoltaïque et Agrivoltaïsme : les organisations dénoncent un coup d'arrêt porté aux projets du monde agricole

La Coopération Agricole et la FNSEA dénoncent les orientations envisagées pour les prochains appels d'offres photovoltaïques de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En abaissant les niveaux de soutien et en mettant l'agrivoltaïsme en concurrence sur le seul critère du prix, le Gouvernement menace directement des centaines de projets agricoles partout en France.

Cette décision brutale et incohérente **est en totale contradiction avec le vote de la loi APER et les engagements pris par l'État** ces dernières années pour accélérer la transition énergétique.

L'Etat a instauré, **avec le soutien de la profession agricole**, un cadre réglementaire exigeant pour l'agrivoltaïsme à travers la loi APER et fixé des objectifs ambitieux de développement avec le Pacte solaire.

Le choix de privilégier des projets d'avant la loi APER, au moment où, grâce à des investissements importants de la filière agrivoltaïque, les projets de plus en plus compétitifs arrivent à maturité est incompréhensible.

Une vision uniquement guidée par le prix

La logique retenue dans les futurs appels d'offres revient désormais à faire du prix le critère exclusif de sélection. **Avec cette approche, le Gouvernement ignore totalement la valeur agricole, économique et territoriale créée par ces projets.**

Le photovoltaïque sur bâtiments agricoles permet de moderniser les outils de production et de renforcer leur résilience dans un contexte agricole particulièrement éprouvé. Cette solution permet également de limiter l'artificialisation des sols. A l'heure où les agriculteurs font face à la multiplication des aléas climatiques, à la volatilité des marchés et à une pression économique sans précédent, la production d'énergie constitue un complément de revenu indispensable permettant d'investir pour le futur de notre souveraineté alimentaire. Ce revirement soudain et non concerté est un très mauvais signal.

L'agrivoltaïsme, quant à lui, n'est pas une simple production d'électricité. C'est un outil d'adaptation au changement climatique qui permet de protéger les cultures, de limiter les effets de la sécheresse et des fortes chaleurs, d'améliorer le bien-être animal et d'accompagner durablement la transformation des exploitations. L'agrivoltaïsme génère un triple dividende : une énergie décarbonée compétitive, produite sur le territoire, une agriculture plus résiliente face au changement climatique et une meilleure acceptabilité locale grâce à des projets à taille humaine, construits avec les acteurs des territoires.



Une menace directe pour des centaines de projets agricoles

Partout en France, des projets ont été développés dans le respect des exigences réglementaires fixées par l'Etat.

Aujourd'hui, les acteurs découvrent que les conditions économiques de leurs projets pourraient être profondément dégradées, voire tout simplement remis en cause.

Alors que près de 50 000 exploitations participent aujourd'hui à la production d'énergies renouvelables et que cette contribution pourrait être multipliée par trois d'ici 2050 selon l'ADEME, sacrifier l'agrivoltaïsme et fragiliser le photovoltaïque agricole reviendrait à affaiblir simultanément notre souveraineté énergétique, notre souveraineté alimentaire et la vitalité économique de nos territoires ruraux. Car chaque projet génère de la valeur au cœur des territoires en soutenant l'emploi local, l'activité économique et en permettant des ressources supplémentaires pour renforcer leur résilience face au changement climatique.

Aussi, nous appelons le Gouvernement à suspendre les évolutions annoncées et ouvrir une concertation urgente avec les représentants du monde agricole :

- Garantir dès maintenant, une place spécifique et identifiable à l'agrivoltaïsme dans les futurs appels d'offres ;
- Préserver les conditions de développement des projets déjà engagés ;
- Retrouver une simplicité de réalisation pour le photovoltaïque sur bâtiments agricoles
- Donner rapidement de la visibilité sur les volumes et calendriers des futurs appels d'offres.

Le monde agricole demande de la cohérence, de la stabilité et le respect des engagements pris par la puissance publique.

Contact presse FNSEA :

Guillaume PAPIN – guillaume.papin@reseaufnsea.fr – 06 16 62 38 95

Contact presse La Coopération agricole :

Virginie His - vhis@lacoopagri.coop – 07 48 15 81 01